



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# ANIMATEUR PRÉVENTION DU SECTEUR TRANSPORT DE MARCHANDISES, DE VOYAGEURS ET DE LA LOGISTIQUE (APTRL).

Dernière mise à jour le 31/01/2022.

## OBJECTIF

Sous la responsabilité de son chef d'établissement, l'APTRL anime la démarche de prévention initiée par sa direction qui en est le pilote. A partir du diagnostic Santé et sécurité du travail (S&ST), il élabore un ou des projets de prévention des risques professionnels qu'il anime en relation avec les acteurs de prévention internes ou externes de l'entreprise. Selon les thématiques (Risques routier, RPS, TMS, chutes...), il conduit ses actions, qui peuvent répondre aux attentes de la démarche TMSPRO,

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les principaux risques du secteur
- Réaliser un diagnostic Santé et sécurité de l'entreprise
- Participer au développement de la démarche de prévention de l'entreprise
- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son entreprise.
- Estimer le niveau de maturité de l'entreprise en matière de prévention
- Proposer et mettre en place des actions de prévention
- Participer à l'analyse d'un accident du travail
- Identifier, observer et analyser une situation dangereuse
- Élaborer et animer des projets de prévention des risques professionnels

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev07

Contact

0297229777  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Salarié(e) désigné par son employeur ou prestataire externe, il peut exercer son activité à temps partiel ou complet

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel, 1/2 journée d'accompagnement en entreprise est prévue avec le formateur et le dirigeant. L'apprenant sera certifié sur la base des travaux réalisés durant l'intersession. Planifier 2.5 à 4 jours pour leur réalisation.

## TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

## SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences)

## PRÉ-REQUIS

- Détenir le module « bases en prévention » en formation à distance sur le site de l'INRS ou en présentiel dans les CARSAT

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation ouverte à certaines formes de handicap

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Les 3 blocs de compétences dissociables



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

42 heures / 6 jour(s)

✎ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

## Programme théorique

Présentation du dispositif de prévention du transport

- Rôle et mission de l'APTRL

Compétence 1 : Organiser et animer, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise

Les enjeux de la prévention

- Humains, économiques, juridiques et sociétaux - Les aspects réglementaires
- Les statistiques de la branche professionnelle - Les coûts directs et indirects

La démarche de prévention

- Les valeurs et principes
- La démarche TMSPRO

Les acteurs de la prévention

Le diagnostic S&ST

- Les outils à disposition : GPSST, DIGEST...
- Les documents de l'entreprise (DU, registres, fiche entreprise, PV de CSE, ...)

Compétence 2 : Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Le projet de prévention

- La construction
  - Des enjeux stratégiques aux objectifs opérationnels
  - La note de cadrage
  - Les étapes et éléments du projets (moyens, planification, freins, leviers, communication, indicateurs...)
  - La démarche TMSPRO
- L'animation
  - Le suivi et la communication
  - L'organisation et l'animation de groupe de travail

Compétence 3 : Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail.

L'évaluation des risques professionnels (EVRP)

- Les différents risques du secteur (Chute, Routier, TMS, RPS...)
- Le mécanisme d'apparition du dommage
- L'analyse d'une situation de travail et le repérage d'une situation dangereuse
- Les remontées « terrain » des APS TRM-TRV
- L'identification des causes
- Le classement des actions de prévention proposées

L'analyse d'un accident du travail

- Le recueil des faits
- Identifier les causes
- Le classement des actions de prévention proposées



#### Le plan d'action

- L'identification et la hiérarchisation des pistes d'amélioration
- Les 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire)
- Le plan d'action et la planification
- L'alimentation du document unique des risques professionnels (DUERP)
- Le protocole de sécurité

### Programme pratique

Diagnostic S&ST

Élaboration d'un projet de prévention prenant en compte la lettre d'engagement de sa direction

Rédaction d'une note de cadrage du projet

Analyse de situations de travail et d'accidents du travail

Hiérarchisation des risques

## LES PLUS

Formation action développée spécifiquement par le réseau de prévention (CNAM, CARSAT, INRS) et la branche professionnelle pour le secteur du transport et de la logistique. Durant la formation les apprenants développent des projets, qui seront validés par leur direction et qui pourront être mis en œuvre à leur retour en entreprise. Pour les entreprises concernées, ces projets peuvent répondre aux attentes de la démarche TMSPRO. L'animateur de prévention peut être reconnu comme salarié déclaré compétent en prévention (SDC) pour les entreprises du transport et de la logistique.

#### INTERVENANT(S)

Formateur certifié INRS

#### ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

#### ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'animateur de prévention du transport et de la logistique

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'APTRL